

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du mardi 11 au vendredi 14 avril 2023
Ville et pays	Tallinn, Estonie
Observateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Lionel Amatte, IA-IPR d'EPS, académie Aix-Marseille • Sylvette Costes, enseignante d'anglais, lycée Arthur Rimbaud, Istres • Jeanne Damamme, principale adjointe, collège Anatole France, Marseille • Alain Ferrero, médecin conseiller régional, DRAJES, PACA • Myriam Janin, proviseure, lycée Arthur Rimbaud, Istres • Magali Longuet, directrice, école Gouin 1, Istres • Olivier Puccini, principal, collège Coutarel, Istres
Structures visitées	<p>ETABLISSEMENTS SCOLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tallinn European School <ul style="list-style-type: none"> → Centre-ville de Tallinn → Créée en 2013 et subventionnée conjointement par l'UE et le gouvernement estonien pour l'accueil des enfants des personnels de l'agence européenne eu-LISA mais également ouvert à d'autres familles après sélection et inscription payante → Suit le programme pédagogique des Écoles européennes jusqu'au diplôme du Baccalauréat européen. L'enseignement est multilingue. → Environ 500 élèves de 3 à 19 ans (maternelle/primaire/secondaire) • Püha Johannese Kool <ul style="list-style-type: none"> → Espace périurbain favorisé de Tallinn → Etablissement privé orthodoxe (NB : seulement 10% des personnels et élèves sont de confession orthodoxe) fondé en 2013 → Environ 460 élèves du 1^{er} au 10^e grade (à terme jusqu'au 12^e grade) • Tallinna Laagna Gümnaasium <ul style="list-style-type: none"> → Quartier périphérique de Tallinn (Lasnamäe), le quartier de grand ensemble le plus important de Tallinn, majoritairement russophone et de CPS défavorisées → Etablissement public municipal → Estonophone → Environ 700 élèves du 1^{er} au 12^e grade

	<p>AUTRES ORGANISMES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Institut Français de Tallinn <ul style="list-style-type: none"> → Centre-ville de Tallinn → Ouvert depuis mai 1992 (après l'indépendance dans le cadre de la renormalisation des relations diplomatiques franco-estoniennes) → Ses principales missions : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours de français (1300 inscriptions à l'année) tout public à partir de 3 ans. <ul style="list-style-type: none"> - Majorité des élèves : motivation davantage occupationnelle et ludique que professionnelle - Dans le cadre d'accords institutionnels : cours de français professionnel spécifiques pour des agents publics estoniens, des militaires - De manière très marginale : des employés d'entreprises ▪ Appui aux enseignant-es locaux de langue française sur la préparation du DALF et la montée en compétence ▪ Veille sur la vie culturelle et la recherche ▪ Accueil des stagiaires des Grandes Ecoles françaises (INSP, Sciences-Po, Ecole de la Magistrature)
<p>Personnes rencontrées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Tallinn European School <ul style="list-style-type: none"> → Ian Karell, <i>Director</i> → Nargiz Askarova, <i>Communication Manager</i> → Liis Teras, <i>Activity manager</i> → Oscar Cortes, <i>Physical Education Teacher</i> → Kristiina Männa, <i>Physical Education Teacher</i> → <i>Autres personnalités rencontrées : enseignants d'histoire-géographie en français et d'histoire-géographie en anglais</i> ● Püha Johannese Kool <ul style="list-style-type: none"> → Contact privilégié : Elina Laanes, enseignante de français → Liivika Simmul, fondatrice et directrice → <i>Autres personnalités rencontrées : l'infirmière de l'établissement, un enseignant d'EPS, une enseignante d'anglais</i> ● Tallinna Laagna Gümnaasium <ul style="list-style-type: none"> → Piret Kanne, enseignante de français → Kiilli Kuri, <i>manager développement</i> et enseignante d'Estonien langue seconde → <i>Autres personnalités rencontrées : le Directeur de l'établissement, des enseignant-es d'EP</i> ● Institut Français de Tallinn <ul style="list-style-type: none"> → Guillaume Raboutot, directeur adjoint de l'Institut Français et directeur des cours (détaché aux Affaires Etrangères) ● Ambassade de France à Tallinn <ul style="list-style-type: none"> → Guillaume Raboutot, attaché de coopération éducative → Paco Joubard, stagiaire INSP (ex-ENA) en charge des questions géopolitiques

Notes supplémentaires	<p>Indiquer ici des notes permettant une description du contexte de l'observation : lieu, structures visitées, personnes rencontrées, interactions, accessibilité, problèmes techniques et/ou logistiques rencontrés, écart entre les prévisions et les réalisations...</p> <p>On peut noter ici que la grande majorité des établissements scolaires estoniens sont dits des « écoles tubes » car ils accueillent les élèves de l'élémentaire jusqu'à la fin du secondaire.</p> <p>Par ailleurs, les établissements scolaires estoniens jouissent d'une très grande liberté dans leur organisation. Ainsi, cela nous invite à ne pas forcément généraliser ce que nous avons pu observer.</p> <p>Il existe également des établissements publics russophones. Nous n'en avons pas visités lors de notre séjour. Ceux-ci sont amenés à disparaître dans le cadre d'une réforme qui est en train de se mettre en place.</p>
--------------------------	---

Etat des lieux et analyse

La thématique : Quelle est la nomenclature utilisée dans le pays observé : Parle-t-on de sport ou d'éducation physique et sportive ? Quelle place occupe l'éducation physique et sportive dans les enseignements ? Comment s'articule-t-elle dans le parcours des élèves ?

Le terme estonien que l'on retrouve sur les emplois du temps des élèves est *Liikumisõpetus*. On parle d'éducation au mouvement, proche de la motricité. L'enjeu est tout autant de mettre en activité fonctionnelle les élèves autour de pratiques sportives que de viser l'acquisition de compétences.

L'ensemble des niveaux de classe sont concernés par cet enseignement, de l'école élémentaire au lycée.

Sur un emploi du temps d'un élève du secondaire de 35 séances de 45 minutes par semaine, l'éducation physique a une place mineure avec 2 séquences.

Elle se complète d'activités sportives périscolaires volontaires et payantes co-gérées par l'établissement et des associations extérieures, ou pleinement indépendante de l'établissement scolaire dans le cadre de clubs sportifs. Celles-ci sont facilitées par des journées de cours obligatoires se terminant entre 13h et 16h selon les niveaux et les spécificités des établissements.

Les finalités attribuées : Quels sont les enjeux affichés ? Quels sont les objectifs visés ?

Les créneaux de *Liikumisõpetus* avaient comme finalité d'être des temps de découverte, de familiarisation avec des pratiques sportives. Ils devaient permettre aux élèves d'être « actifs ». Depuis la mise en application très récente des nouveaux programmes disciplinaires, l'éducation physique a davantage des visées d'acquisition de compétences autant motrices que méthodologiques et sociales. L'activité physique devient un prétexte à l'acquisition de ses compétences.

Néanmoins, les établissements nous ont semblés très libres dans le choix et l'organisation des séquences d'enseignement, notamment les établissements privés.

Dans le 1^{er} degré la dimension de la psychomotricité est primordiale.

Les enseignants : Quel est leur statut ? Quelle est leur formation (initiale et continue) ? Sur quels supports peuvent-ils s'appuyer ? Quelles sont leurs obligations de service ?

En Estonie, les enseignant-es n'ont pas le statut de fonctionnaire. Ils/elles sont recruté-es par les chef-fes d'établissement scolaire avec lesquelles un contrat est signé. Néanmoins, ils/elles sont rémunéré-es par l'Etat.

Pour enseigner en CDI, un niveau master avec une dimension pédagogique est requis. Il est à noter ici qu'un enseignant-es peut prendre en charge l'enseignement de différentes disciplines ou même assurer des tâches administratives au sein de son établissement.

Il n'y a pas de formation continue obligatoire imposée et financée par les pouvoirs publics. En revanche, un établissement peut faire le choix de proposer et financer des temps de formation à ses enseignant-es pour un développement professionnel et personnel. Dans ce cas, les temps favorisés sont positionnés hors des créneaux face à face élèves (fin de journée ou vacances des élèves).

Quelque soit la discipline concernée, les enseignant-s ont des contrats de 35h à temps plein. En général cela équivaut à 20 à 23 séances de 45 minutes auxquelles s'ajoutent : des temps de réunion obligatoires, des temps de surveillance des élèves ainsi éventuellement que des temps de formation décidés par l'établissement. Certain-es enseignant-es assurent la tâche de « professeur principal ». Dans ce cas, ils assurent certaines missions de vie scolaire comme nous pouvons les connaître en France (gestion des absences et des retards).

Par ailleurs, les enseignant-es peuvent prendre en charge de manière volontaire et rémunérée des temps d'animations d'activités extrascolaires, en fonction de leurs compétences et de la demande des élèves et de leurs familles.

Les élèves : Quels temps sont alloués à la pratique sportive tout au long de leur scolarité ? Ont-ils des installations à disposition au sein des établissements ou à l'extérieur ? Comment sont-ils évalués ? Y'a-t-il des effets visibles ?

En Estonie, l'enseignement de l'éducation physique représente 2x 45 minutes de cours obligatoires par semaine sur l'ensemble du parcours de formation.

Ils existent des installations à disposition au sein des établissements : gymnases, salles de danse, terrains extérieurs d'athlétisme ou de sports collectifs, parcours de motricité (slackline). L'importance des équipements est très variable selon les établissements. En fonction des contextes, certains établissements ont recours à des installations privées ou municipales, payantes.

La qualité et la quantité du matériel pédagogique est remarquable et permet une diversité des pratiques. Le matériel spécifique aux APPN (vélos, skis de fond) est pléthorique et n'est pas une contrainte d'enseignement (nombre d'élèves, coût d'accès et d'utilisation).

Dans le cadre du programme national « l'école en mouvement », tous les environnements de l'établissement sont utilisés pour favoriser pour la pratique à la fois autonome et organisée des enfants : tennis de table dans les couloirs, marquage au sol, affichage d'images et d'exercices, utilisation de la salle polyvalente pendant les récréations pour des activités physiques, ouverture des gymnases maintenue pendant les pauses.

En Estonie, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. Dans la plupart des établissements scolaires, il n'y a pas d'évaluations chiffrées en primaire (mais l'autonomie des établissements est importante dans ce domaine).

Il existe un examen à la fin de la 9^e classe (équivalent du DNB ; passé en général à 16 ans). Celui-ci décide du passage au lycée ou de la poursuite dans une voie professionnelle (formation ou emploi). Dans ce cadre, toutes les disciplines sont évaluées. L'EP est évaluée dans le cadre du contrôle continu.

Enfin, il existe un examen à la fin de la 12^e classe (équivalent du baccalauréat). Dans ce cadre, il existe un examen terminal pour 2 matières obligatoires (maths et langue maternelle) ainsi que 2 ou 3 matières complémentaires choisies par les élèves. L'EP est ici aussi uniquement évaluée dans le cadre du contrôle continu.

Les *intervenants externes* (associations, clubs, autres partenaires extra-scolaires) : Quel est leur rôle et leur statut ? Travaillent-ils en collaboration avec les enseignants ou en complète autonomie ? Quelles sont les modalités de financement éventuelles des interventions externes ?

Selon le statut de l'établissement (public/privée), les partenaires extérieurs sont plus ou moins présents pour une offre sportive supplémentaire payante pour les familles. En dehors des établissements et de manière totalement autonome, des clubs sportifs permettent également des temps de pratique extra-scolaire.

Dans le secteur public, le sport scolaire commence à s'organiser entre les établissements.

Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?

Notre séjour d'observation ne nous a pas permis d'échanger avec le monde associatif et fédéral.

Réflexion sur les observations

En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?

Nous pensions trouver une approche très marquée par des années d'occupation soviétique et nous avons observé un système à la fois très libéral et très inspiré du modèle nordique.

Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques pour les élèves et favorisent un climat scolaire plus serein ?

En Estonie, nos échanges avec les professionnels comme les pratiques quotidiennes observées témoignent d'une l'organisation du système scolaire qui privilégie l'enfant sur le statut de l'élève.

L'autonomie et la liberté reconnues à l'élève favorisent ici un climat scolaire serein et des relations adultes/élèves particulièrement apaisées.

Analyse des points communs et des différences observées en termes de force et de faiblesse

	Forces	Faiblesses
Points communs	<ul style="list-style-type: none"> Inquiétude partagée sur la santé physique des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Une recherche de l'augmentation de l'activité physique encore en

	<ul style="list-style-type: none"> Recherche d'augmentation du niveau d'activité physique et de diminution de la sédentarité (temps passé assis) 	<p>expérimentation en France (prescrit < réel)</p> <ul style="list-style-type: none"> Une lutte contre la sédentarité encore à l'état embryonnaire
Différences	<ul style="list-style-type: none"> Autonomie des élèves beaucoup plus importante en Estonie Une activité « vie scolaire » moindre qu'en France et assurée en partie par les enseignant-es Effectif des classes en EPS bien inférieur à celui des classes en France (petits effectifs et/ou co-enseignement) 	<ul style="list-style-type: none"> Des enseignant-es estonien-nes au cœur de toutes les problématiques, qui assurent de nombreuses missions avec des rémunérations relativement faibles en comparaison au revenu médian en Estonie

Perspectives

Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité

→ Enseignement et personnel de direction école élémentaire

- Transférer la campagne de sensibilisation « l'école en mouvement » dans notre système avec les 30 minutes d'APQ (activité physique quotidienne).
- Penser l'ouverture des espaces (intérieurs et extérieurs) aux élèves pendant les temps de récréation en termes d'autonomie des élèves et de surveillance. D'autres activités/lieux que la cour ?
- Proposer un environnement pédagogique favorable à l'activité physique (activités impliquant le mouvement dans les activités pédagogiques dans et en hors la classe)

→ Personnel de direction collège et lycée

- Repenser la place de l'élève dans le système scolaire : l'élève vu avec bienveillance comme un enfant accueilli dans un lieu de vie.

→ Corps d'inspection EPS

- Réorienter le dispositif Génération 2024 vers une campagne de sensibilisation à l'APQ (activité physique quotidienne)

→ Enseignant-e

- Trouver un créneau régulier et ritualisé pour partager collectivement à l'échelle de l'établissement une activité physique (par exemple un temps de danse)

→ Service jeunesse et sport

- Favoriser l'activité physique chez les filles en leur proposant une activité qui les engage et les attire davantage
- Profiter de chaque opportunité pour créer du mouvement ou le canaliser ; mais éviter de le réprimer

Compétences acquises ou renforcées

- Le partage de pratiques et le travail de groupe
- L'utilisation d'une langue vivante étrangère